

Capsule sur les espèces en péril

Capsule sur les poissons

Les poissons représentent une source de nourriture importante pour les Premières Nations depuis des millénaires. Plusieurs espèces sportives et commerciales sont prélevées par les Premières Nations dépendamment des régions. Nous n'avons qu'à penser à la truite, au brochet, au dorée, à l'esturgeon, au saumon et bien d'autres espèces.

La diminution des populations de poisson est souvent associée à la dégradation de la qualité des habitats du poisson et à la surpêche. Mais il y a plusieurs autres facteurs qui peuvent entrer en ligne de compte. Il faut considérer les obstacles créés par les humains (ponceaux, barrages, digues, etc.), l'introduction de nouvelles espèces (appâts), l'augmentation de la température et des particules dans l'eau, le colmatage des frayères et la pollution.

Surexploitation des ressources

Pendant longtemps, les ressources provenant des plans d'eau ont été considérées inépuisables, les étendus étaient si vastes et si nombreuses qu'il était impensable d'imaginer affecter les stocks de poisson. Aujourd'hui la réalité est différente. Des quotas et permis ont été émis par les gouvernements pour contrôler les pêches commerciales et sportives, car certaines espèces ont été surexploitées pendant plusieurs années et les stocks ont considérablement diminués. La pêche commerciale au filet provoque également des captures accidentelles d'espèces en péril (poissons, tortues, mammifères marins, etc.) qui peuvent les blesser ou les tuer.

Dégradation et changement de l'habitat des poissons

Un habitat de qualité est composé des milieux qu'utilise le poisson à différentes étapes de sa vie pour s'alimenter, se mettre à l'abri et se reproduire. Un habitat de qualité est important, mais il faut également que celui-ci soit accessible et non fragmenté. La multiplication des obstacles sur un même cours d'eau entraîne une fragmentation de l'habitat (barrages hydro-électrique, digues, ponceaux, etc.) qui isole les poissons dans différents segments du cours d'eau où ils ne trouveront pas nécessairement toutes les ressources pour survivre. De plus, la présence d'obstacle peut retarder l'arrivée des géniteurs au site de fraie ou les empêcher d'atteindre les meilleurs sites de reproduction. Le succès de reproduction peut également être compromis si les poissons épuisent leurs réserves d'énergie à franchir des obstacles artificiels.

Le bétonnage des rives est une autre cause de la dégradation des habitats. Ces aménagements ont éliminé les abris utilisés par les poissons pour se protéger contre les prédateurs. Ces abris peuvent être des roches, des troncs d'arbre ou de la végétation aquatique. De plus, l'ombre projeté sur l'eau par les écotones riverains permet également de conserver une température d'eau plus fraîche.

Augmentation de la température, des matières en suspension, écoulement et érosion

L'augmentation de la température des cours d'eau est une autre cause de mortalité des poissons. En effet, les coupes forestières, le déboisement agricole, le déboisement urbain et le bétonnage des rives exposent les cours d'eau aux rayons du soleil et facilitent l'écoulement des sédiments vers les cours d'eau. L'augmentation de ces matières en suspension contribue à augmenter la température de l'eau. Les particules fines en suspension peuvent également irriter les branchies des poissons et nuire à leurs déplacements en réduisant la transparence de l'eau. De plus, les particules fines peuvent être déposées sur les frayères et tuer les œufs ou encore rendre les frayères impropres à la reproduction. Ces frayères sont essentielles à la reproduction des poissons.



Capsule sur les espèces en péril

Les chemins construits trop près des cours d'eau répandent également des sédiments dans ces derniers et colmatent les frayères. Le passage des véhicules dans les cours d'eau était une pratique très courante autrefois; aujourd'hui, les normes interdisent ce type d'activité au Québec.

Le rejet d'effluent dans les cours d'eau est également une importante source d'augmentation de température. Ces rejets sont réglementés par le gouvernement et l'industrie fautive peut recevoir une amende pour le dépassement des normes. Une légère différence de température peut être néfaste pour une population de poisson.

Espèces introduites

Plusieurs espèces ont été introduites dans des cours d'eau et ont remplacé les espèces indigènes. Dans certains cours d'eau, c'est la pêche aux menés vivants qui a permis d'introduire plusieurs espèces. Dans d'autres cours d'eau, ce sont plutôt des fanatiques de pêches qui ont introduit leurs espèces préférées dans des plans d'eau au détriment des espèces indigènes.

La pollution

La pollution est un autre facteur important à considérer. Dans plusieurs cours d'eau, on retrouve des déchets (boîtes de conserve, pneus et matériaux de toutes sortes). Autrefois, il était coutumier de jeter les déchets dans les plans d'eau, mais aujourd'hui, le phénomène est moins répandu. Il y a également la pollution occasionnée par les rejets d'effluents dans les cours d'eau, les pluies acides, les huiles, le pétrole, le plastique, et bien d'autres.

La pollution sonore

La pollution sonore causée par le bruit des moteurs entrave la communication entre les individus en plus de masquer les ultrasons utilisés dans le but de repérer leurs proies. Ces bruits peuvent occasionner des dérangements et changer le comportement naturel des individus.

Projet Fonds autochtones- Espèces en péril (FAEP)

Les Premières Nations n'ont pas proposé beaucoup de projets concernant les poissons depuis le début du FAEP. Il n'y a que la communauté Anisnabeg de Kitigan Zibi qui réalise un projet sur l'esturgeon jaune. Plusieurs projets sur l'esturgeon et l'anguille d'Amérique ont été proposés par des communautés en 2007-2008, mais ils n'ont pu être financés, faute de financement.



Capsule sur les espèces en péril

Voici les espèces de poisson qui sont sur la liste de la Loi sur les espèces en péril et la Loi sur les espèces menacées et vulnérables :

Loi sur les espèces en péril	Loi sur les espèces menacées et vulnérables
En voie de disparition Chevalier cuivré Bar rayé (population du sud du golfe du St-Laurent) Dard de sable Esturgeon jaune (population des grands Lacs et du haut Saint-Laurent) Fouille-roche Gris	Vulnérable : Fouille roche-gris Éperlan arc-en-ciel (population du sud de l'estuaire du St-Laurent) Alose savoureuse
Menacée Aucune espèce n'a ce statut à ce jour	Menacée Chevalier cuivré
Préoccupante Anguille d'Amérique Brochet vermiculé Chabot de profondeur (population des grands-Lacs-Ouest du St-Laurent) Chevalier de rivière Cisco de printemps Esturgeon jaune (populations du sud de la Baie d'Hudson et de la Baie James) Lamproie du Nord (population des Grands-Lacs- du haut St-Laurent) Mené d'herbe	Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable Dard de sable Esturgeon jaune (population des Grands Lacs et du haut St-Laurent) Anguille d'Amérique Brochet vermiculé Chabot de profondeur (population des Grands Lacs-Ouest du St-Laurent) Chevalier de rivière Cisco de printemps Esturgeon jaune (population du sud de la Baie d'Hudson et de la Baie James) Lamproie du nord (population des Grands Lacs et du Haut St-Laurent) Mené d'herbe Barbotte des rapides Barbotte jaune Chaboisseau à quatre cornes Chat-fou liséré Crapet à longues oreilles Dard arc-en-ciel Esturgeon noir Mené laiton Omble chevalier oquassa
Disparue du pays Bar Rayé (population de l'estuaire du St-Laurent)	

